



Audit Conseil Holding

**Audit Conseil Holding**

58, bis rue de la Chaussée d'Antin

75 009 Paris

Tél. : 01.53.20.44.80

Fax : 01.53.20.44.85

## **ENERGISME**

### **ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS COMMUNIQUEES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.225-115 4° DU CODE DE COMMERCE RELATIF AU MONTANT GLOBAL DES REMUNERATIONS VERSEES AUX PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

Exercice clos le 31 décembre 2020

**ENERGISME**

S.A à conseil d'administration  
au capital de 724 430,40 euros  
88, Avenue du Général Leclerc  
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT  
452 659 782 RCS Nanterre

*Ce rapport contient 3 pages*

**ENERGISME**  
**ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES INFORMATIONS COMMUNIQUEES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE**  
**L.225-115 4° DU CODE DE COMMERCE RELATIF AU MONTANT GLOBAL DES**  
**REMUNERATIONS VERSEES AUX PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES**  
**POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

**Assemblée générale d'approbation des comptes**  
**de l'exercice clos le 31 décembre 2020**

À l'Assemblée Générale de la société Energisme,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 504 942 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce.

Fait à Paris, le 7 avril 2021

**AUDIT CONSEIL HOLDING**  
*Commissaire aux Comptes*

  
Fabien GHRENASSIA  
Associé



## RELEVÉ DU MONTANT GLOBAL DES REMUNERATIONS VERSÉES AUX PERSONNES LES MIEUX REMUNERÉES

Le montant global des salaires, allocations et indemnités diverses honoraires et avantages en nature versés aux cinq personnes les mieux rémunérées pendant l'exercice clos au 31 décembre 2020 s'élève à **504 942 euros** (cinq cent quatre mille neuf cent quarante-deux euros).

Fait à Boulogne-Billancourt, le 6 avril 2021

Pour le Conseil d'Administration

DocuSigned by:  
*CHAMBON Thierry*  
3A03FF4CF37B455...

Monsieur Thierry Chambon

Directeur Général